

Points de contact et mention d'informations



DIRECTION
GÉNÉRALE
DE L'OFFRE
DE SOINS

Contact
métier
DGOS

Dgos-sas@sante.gouv.fr



Contact
opérationnel
ANS

sas-contact-editeur@esante.gouv.fr

Le ministère chargé de la santé traite des données personnelles vous concernant dans le cadre de la gestion de la plateforme numérique du Service d'accès aux Soins dont la finalité est la mise à disposition des coordonnées et des plages de disponibilité des professionnels de santé qui proposent des créneaux horaires pour des soins non programmés auprès des professionnels de santé impliqués dans l'orientation du patient vers une prise en charge dans le secteur (Cf. [Décret n° 2022-403 du 21 mars 2022 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Plateforme numérique du Service d'accès aux soins » - Légifrance \(\[legifrance.gouv.fr\]\(https://www.legifrance.gouv.fr\)\)](#)).

Vos données personnelles sont notamment traitées pour communiquer avec vous, vous transmettre des communications concernant le projet plateforme numérique du Service d'accès aux soins, pour organiser les comités éditeurs. Vos données personnelles sont traitées par l'Agence du numérique en santé (ANS) sur instruction de la Direction générale de l'offre de soin (DGOS) et la Délégation ministérielle au numérique en santé (DNS) en tant que responsables conjoints de traitement. Ces données sont traitées dans le cadre de la mission d'intérêt public dont elles sont investies. Le traitement de ces données est nécessaire à la mise en œuvre de la plateforme numérique SAS. Vos données ne sont rendues accessibles qu'à l'ANS, ses prestataires externes ou partenaires habilités à en prendre connaissance. Vos données sont conservées trois ans à compter du dernier contact avec l'ANS. Vos droits sont détaillés dans le décret susvisé à l'article 6. Vous êtes également informés que vous pouvez définir des directives sur le sort de vos données après votre décès. Si vous souhaitez exercer ces droits, contactez l'Agence du numérique en santé en sa qualité de sous-traitante :

- Par messagerie électronique à l'adresse dpo@esante.gouv.fr
- Par courrier postal, à l'adresse suivante : l'ANS (Délégué à la Protection des Données : DPO) 9, rue Georges Pitard — 75015 PARIS.

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) d'une réclamation.